

**Compte rendu du Conseil de Gestion du Pôle Associatif :**  
**Hameau de la Fraternité / Merlattes / Pressavois.**  
**Mercredi 16 octobre 2024 à la salle n°6 des Palabres.**

Représentants associatifs

Présents :

- M. Manuel Barbosa (Tarot Club de Bourges)
- M. Jean-Marie Larcher (Atelier Théâtre des Gibjoncs)
- Mme Dominique Clavier (Collectif des Mamans)
- Mme Elisabeth Besson (AGV Bourges Nord)

Excusées :

- Mme Françoise Bouvet (C.L.C.V)
- Mme Elodie Jarry (Nature 18)

Représentants du Centre Associatif du Hameau de la Fraternité

Présent :

- M. Saadane Bensizerara (Vice-Président)

Excusées :

- Mme Bernadette Guille (Présidente)
- Mme Estelle Chauveau (Salariée)

Représentants de la Ville de Bourges

Présents :

- Mme Marie Hélène Biguier, Maire Adjoint Délégué à l'Intergénérationnel et en charge des quartiers Chancellerie, Gibjoncs, Moulon
- M. Marc Lenoir, Responsable du Service Vie Associative
- M. Salim Chouli, Gestionnaire de site
- M. Mourad Guibane, Gestionnaire de site

Excusés :

- M. Pierre-Henri Jeannin, Maire adjoint Délégué à la Vie Associative, à la Jeunesse et à la Politique de la Ville
- Mme Nadia Nezlioui, Maire Adjoint Délégué à l'Action Sociale

**Accueil des participants**

Suite à la réunion du 19 septembre dernier, le nouveau conseil de gestion, a été constitué. Un tour de table est fait au cours duquel chacun est invité à se présenter.

## **Point NPNRU – Nouveau Pôle d'Animation Sociale et Vie Associative**

Le concours de maîtrise d'œuvre a été officiellement acté. Ce dernier reprend l'objet du projet, les conditions d'admissibilité ainsi que les délais de validation des offres.

La date limite pour la réception des candidatures des cabinets d'architectes est fixée au 6 décembre prochain.

Il est précisé qu'il est impératif que le démarrage des travaux ait lieu au plus tard en juin 2026, afin de garantir l'obtention de la subvention de l'ANRU, s'élevant à 1,6 million d'euros ; un non-respect de cette échéance entraînerait la perte de cette aide financière.

La question du relogement des associations pendant les travaux a été soulevée. Il semble difficile d'organiser des activités de danse dans une structure modulaire. La possibilité d'utiliser les salles du Hublot et la salle des fêtes de la Chancellerie a également été discutée.

Mme Besson-Bourdy explique qu'il est essentiel d'informer les architectes en amont, sur les relogements prévus, car les financements pour cette démarche sont déjà budgétisés dans le projet. Cela permettrait de dégager des fonds supplémentaires pour le futur équipement.

Il serait souhaitable que la salle de danse soit la dernière à être déconstruite.

M. Bensizerara a demandé des nouvelles concernant la concertation sur la mise à disposition des salles du Hublot et la création d'un conseil de gestion pour cet espace.

### **Tarification des locaux associatifs**

Une augmentation moyenne de 5 % sur l'ensemble des tarifs sera soumise au conseil municipal de juin (pour une application au 1<sup>er</sup> septembre 2024).

#### **Evolution des tarifs**

<b>HFMP</b>	<b>Au 1er janvier 2023</b>	<b>Saison 2024/2025</b>	<b>Variation</b>
Petites salles	0,80 €	0,85 €	6,25%
Moyennes salles	1,20 €	1,25 €	4,17%
Grandes salles	1,60 €	1,70 €	6,25%

## **Travaux et aménagements extérieurs**

### **Hameau de la Fraternité :**

- Consolidation de la charpente (5 000 €)
- Déplacement des boutons d'alarme (2 000 €)
- Barbecue extérieur (1 500 €)

### **Locaux associatifs des Merlattes :**

- Changement des fenêtres suite à la pose de protections (30 000 €)

### **Pressavois :**

- Réfection de la toiture de la salle de Musique (20 710 €)

## **Proposé au budget 2025 :**

### **Salle de musique des Pressavois**

- Réfection du sol et Remplacement de la porte de l'issue de secours (15 000 €)
- Transformation du local sono, en locaux de stockage (16 000 €)

## **Questions diverses**

M. Bensizerara dit qu'il faudrait réfléchir au relogement de l'association Al Amal.